



ARAC

ASSOCIATION RÉPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS,
DES COMBATTANTS POUR L'AMITIÉ, LA SOLIDARITÉ, LA MÉMOIRE, L'ANTIFASCISME ET LA PAIX

L'ARAC APPELLE A PARTICIPER AUX MANIFESTATIONS ET RASSEMBLEMENTS DU 18 OCTOBRE 2022

POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES ET DES PENSIONS POUR LA DEFENSE DU DROIT DE GREVE

L'inflation bat des records. Les hausses des prix conduisent encore plus de retraités, de salariés, de familles dans la misère. Mais le gouvernement refuse d'augmenter les salaires et les retraites et prévoit de nouvelles attaques contre le régime des retraites, de l'assurance chômage.

Pourtant de l'argent il y en a !

Les bénéfices du CAC 40 au 1^{er} semestre 2022 s'élèvent à 72,8 milliards d'euros, soit 53% d'augmentation par rapport au 1^{er} semestre 2019. Par exemple, Total Energie a versé 9 milliards d'euros à ses actionnaires en 2021. Comble de l'indécence, son patron s'est octroyé une augmentation de 52 % en 2021 pour atteindre un revenu de 5,9 millions d'euros.

Aux quatre coins de la France, dans les petites entreprises comme au sein des gros groupes et dans de nombreuses branches, dans le secteur public ou privé, les salariés se mobilisent pour voir leur rémunération revalorisée.

Le droit de grève est un droit constitutionnel. Avec l'utilisation des réquisitions des raffineurs grévistes, le gouvernement s'attaque au droit de grève.

Par cette décision, le Président de la République et son gouvernement déclarent « la guerre au pays », à ses travailleurs, à ses retraités et à sa jeunesse.

L'ARAC exprime son indignation devant le comportement de plus en plus autoritaire du gouvernement qui ne fait que tendre la situation politique, favorise l'extrême droite véritable relais politique pour la finance actuellement au pouvoir.

C'est sur le chômage, la précarité, la misère, l'exclusion et l'exploitation que croît le fascisme. La politique d'Emmanuel Macron a permis l'entrée de l'extrême-droite à l'Assemblée Nationale. Rappelons-nous des heures sombres des années 30.

L'ARAC invite, chacune et chacun, à exprimer son mécontentement, ses exigences, sa colère, en participant aux différents rassemblements syndicaux du 18 octobre.

Villejuif, le 14 octobre 2022